

représenté au Roi, dans une audience particulière, qu'avant de mettre aucune affaire en délibération, il étoit à propos que Sa Maj. donnât ordre aux troupes Russiennes de se retirer du Territoire de la République, & d'indemniser ceux des sujets de l'Etat à qui elles avoient causé du dommage; & ces représentations furent appuyées par un des Nonces de Cracovie. Le Roi assez surpris de cette démarche, répondit que la Cour de Russie avoit déjà promis qu'elle bonifieroit les dommages causés par ses troupes, & qu'elle exécuteroit cette promesse; mais qu'il ne dépendoit pas de lui de faire sortir ces troupes, puisque les Russes n'étoient pas à ses ordres. Enfin quelques bonnes raisons que Sa Maj. put alléguer pour porter les Membres de la Diète à l'union & à la douceur, elle n'empêcha point que Mr. Podhorski, Nonce du Palatinat de *Podolie*, ne quittât le 6. la Salle des Sénateurs après avoir protesté contre tout ce qui pourroit être fait & décidé. On mit tout en œuvre pour le ramener à des sentimens d'union & de concorde. Ce fut en vain. Il disparut. On le chercha. Il ne fut pas possible de découvrir l'endroit où il s'étoit retiré. L'absence de ce Nonce mit donc obstacle aux délibérations, le jour même qu'elles avoient commencé. De-là Mr. le Maréchal dut rompre la Diète & en congédier les Membres; ce qu'il a fait le 11. par un discours, dans lequel il a déploré avec énergie le malheur de la Patrie.

Tel est le sort des Diètes de Pologne, dont on ne peut plus guères se promettre d'heureuses issues après l'exemple qu'on a des précédentes. Il n'est pas que l'Angleterre & la Prusse n'aient beaucoup influé sur la rupture de celle-ci.

Des